

# SIX LABORATOIRES DE L'UNIVERSITÉ LABELLISÉS "INSERM"

L'université de Rouen Normandie peut compter sur des équipes de chercheurs hors pairs dont l'excellence est régulièrement soulignée. En cette fin d'année, six structures de recherche de l'Université viennent d'obtenir pour six nouvelles années la labellisation "INSERM". Cette labellisation est un véritable gage d'excellence de la recherche dans le domaine de la santé.

À cette occasion, nous avons rencontré Vincent Richard, vice-président du champ de formation et de recherche *Chimie, Biologie, Santé* afin de mieux comprendre ce processus de labellisation et ce qu'il implique.

## **Six structures de recherche de l'Université viennent d'obtenir pour six nouvelles années la labellisation "INSERM" . Quels sont les critères d'attribution ? En quoi cette labellisation consiste-t-elle ?**

Il s'agit tout d'abord de 6 Unités de recherche, correspondant à un total de 12 équipes (2 Unités étant multi-équipes). Cinq de ces Unités sont des renouvellements de labellisation existantes cependant 4 d'entre elles vont bénéficier d'un nouveau Directeur, et la sixième est une création.

Le processus de labellisation commence par une première partie d'évaluation "classique" par le [HCERES](#) (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), qui est suivie d'une analyse complémentaire par les commissions scientifiques spécialisées puis le conseil scientifique de l'[Inserm](#), et enfin d'une audition du candidat directeur par ces instances d'évaluation de l'Inserm. Cette audition a pour but d'éclaircir certains points relevés durant tout ce processus d'évaluation. En parallèle l'Inserm s'appuie sur sa cellule de bibliométrie pour produire des indicateurs précis de la performance de l'unité, en terme de production de publications de recherche et d'impact des travaux publiés.

Enfin, sur la base des avis et rapports émis par les commissions de l'Inserm et par les Instituts Thématiques Multi-Organismes, le PDG de l'Inserm rend ses décisions de création à l'issue d'une ultime réunion de concertation avec la ou les Universités

partenaires. C'est donc un long processus qui aura duré environ 18 mois, et qui va aboutir à la création des Unités Mixtes de Recherche (UMR) Inserm / Université de Rouen Normandie.

Cette année, à ces 6 unités vient également s'ajouter la décision positive de reconnaissance et de labellisation par l'Inserm d'**une structure particulière et unique à Rouen**, une "Unité Mixte de Service", ou UMS. Ce label est dédié à des structurations de plateformes technologiques qui viennent en soutien transversal des laboratoires de recherche. L'UMS Inserm / Université de Rouen Normandie *HERACLES* ainsi reconnue correspond au regroupement de 5 plateformes de l'établissement. Elle est déjà soutenue depuis plusieurs années par l'université de Rouen Normandie (URN) qui a attribué des moyens financiers et humains à ces structures en préparation de sa reconnaissance nationale.

## **En quoi est-il important pour une structure de recherche, mais aussi un établissement comme l'URN, d'obtenir une telle labellisation ?**

Il faut bien comprendre que pour les laboratoires de recherche qui interviennent dans le domaine biomédical et santé, la labellisation Inserm c'est un peu le Graal . Elle permet en effet tout d'abord et en premier lieu de reconnaître et d'afficher la qualité de la recherche qui est menée au sein de ces structures. Sur un plan plus pratique, elle est associée à une dotation financière récurrente qui vient en complément de celle fournie par l'Université, et permet de bénéficier via une campagne annuelle, à des financements spécifiques en particulier pour des achats d'équipements. De plus, même si les possibilités dans ce domaine sont assez restreintes, elle ouvre la possibilité de recrutement ou de mobilité de personnels techniques Inserm (techniciens et ingénieurs) qui viennent là encore en complément des campagnes d'emploi de l'Université.

Si l'on se place au niveau de l'URN, c'est l'occasion de **reconnaître et faire savoir la grande qualité de la recherche biomédicale et en santé réalisée au sein de l'établissement**, qualité qui a d'ailleurs été largement relevée par le PDG de l'Inserm lui même. On sait également que tous les indicateurs en notre possession montrent des performances du site Rouennais globalement supérieures aux moyennes nationales, y compris si on se place en comparaison des moyennes de l'Inserm.

Ce résultat est également à mettre à l'actif du lien très étroit avec les structures de recherche clinique du CHU de Rouen Normandie et du Centre de lutte contre le cancer Henri Becquerel, au sein du dispositif du campus santé Rouen Normandie. À titre d'illustration de ces interactions, ce sont pas moins de 38 services ou parties de service

du CHU de Rouen qui voient leur recherche translationnelle ou leur recherche clinique intégrée dans les Unités Inserm du site Rouennais !

**Parmi les 6 Unités labellisées figurent DynaMicURe (anciennement GRAM), structure de recherche créée à Rouen depuis plus de 10 ans. Une labellisation INSERM ouvre-t-elle de nouvelles perspectives pour un laboratoire comme DynaMicURe ?**

Effectivement, la labellisation Inserm de DynaMicURe (Dynamique Microbienne associée aux infections Urinaires et Respiratoires), portée par le Pr. Jean-Christophe Plantier, est une excellente nouvelle car elle permet de reconnaître la qualité de notre recherche dans le domaine ô combien important actuellement des maladies infectieuses. Il s'agit ici d'une reconnaissance "Normande" puisque cette Unité à la particularité d'être portée à la fois par l'université de Rouen Normandie et l'université de Caen Normandie.

Il est important aussi de rappeler le contexte particulier dans lequel ce dossier a été préparé, en pleine pandémie COVID-19 par des collègues qui se trouvaient en première ligne dans la lutte contre le virus. Là encore, cette reconnaissance traduit également les efforts de l'URN dans le soutien de cette structuration, en particulier en termes de ressources humaines.

Créé en 1964, l'Inserm est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle du ministère de la Santé et du ministère de la Recherche. Dédié à la recherche biologique, médicale et à la santé humaine, il se positionne sur l'ensemble du parcours allant du laboratoire de recherche au lit du patient. Sur la scène internationale, il est le partenaire des plus grandes institutions engagées dans les défis et progrès scientifiques de ces domaines.

Publié le : 2021-11-26 10:05:36